



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

42.30



2558.42.30

HARVARD COLLEGE
LIBRARY



THE GIFT OF
CHARLES SHEPARD LEE
Class of 1910

LE FILLEUL
DE
LA MORT



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXXX

LE FILLEUL
DE LA MORT

TIRAGE

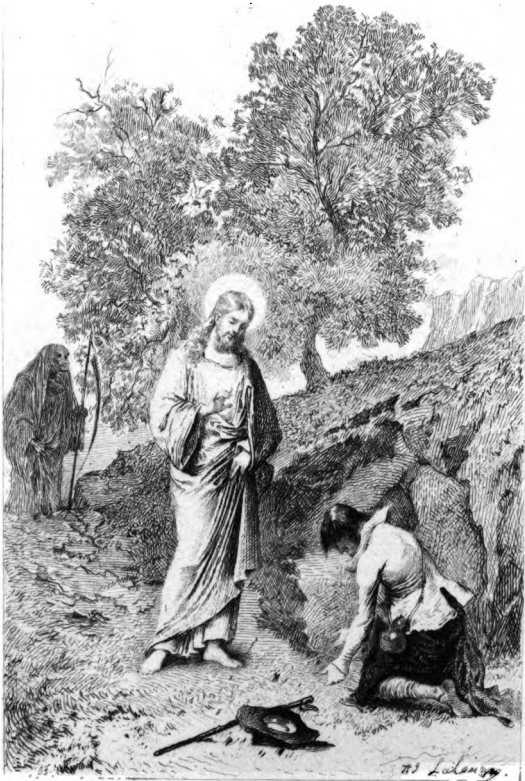
300 exemplaires sur papier de Hollande (n^{os} 31 à 330).

15 — sur papier de Chine (n^{os} 1 à 15).

15 — sur papier Whatman (n^{os} 16 à 30).

330 exemplaires, numérotés.

no 205



Ad. Lalauze inv & sc.

Imp. A. Salmon

LE FILLEUL
DE LA MORT

FABLIAU LORRAIN

MIS EN VERS

PAR

LOUIS DE RONCHAUD

Eau-forte d'Adolphe Lalauze



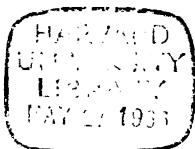
PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—
M DCCC LXXX

42558.42.30



C Lee



LE
FILLEUL DE LA MORT

I

Sous ce titre : *le Filleul de la Mort*, un éminent poète contemporain, M^{me} L. Ackermann, a publié un conte allemand traduit des frères Grimm. Celui que nous avons tenté de mettre en vers a été recueilli en Lorraine par M. Guénard; il a paru dans les *Mémoires* de l'Académie de Besançon (janvier 1854).

Les deux versions, comme on le verra dans

l'analyse, ne diffèrent pas seulement par les détails et par le développement donné à la fable; l'esprit en est très différent. Le conte allemand est un récit poétique et sentimental où l'amour, un amour soudain, désintéressé, qui se sacrifie en silence, joue le principal rôle. Point d'amour dans le conte lorrain, mais une fantaisie railleuse, une philosophie critique qui ne craint pas de s'attaquer même à la Providence.

Dans le conte mis en vers par M^{me} Ackermann avec toutes les ressources de son beau talent¹, un pauvre bûcheron, père d'une famille nombreuse, prend la Mort pour parrain de son treizième enfant². La misère l'a réduit à cette extrémité. Il aurait pu, d'ail-

1. *Contes et Poésies*, page 183. Paris, Hachette, 1863.

2. Le nom de la Mort est masculin en allemand, *der Tod*. C'est un parrain aussi que cherche le paysan du conte lorrain. Nous en avons fait une marraine, à l'exemple de M^{me} Ackermann.

leurs, faire un plus mauvais choix. La Mort est « douce au pauvre monde » ; elle accueillit la requête du bûcheron et se chargea de l'avenir de son fils. Pendant longtemps l'étrange *parrain* ne parut guère s'occuper de son filleul ; mais, lorsque l'enfant eut grandi et que le moment fut venu pour lui de prendre un état, il en fit un médecin. Il lui donne ainsi ses instructions pour l'exercice de sa profession :

Prends cette poudre, elle renferme en elle
Une vertu. La plus mince parcelle
Guérit sans faute. Eût-on dans le cercueil
Un pied déjà, la vie en un clin d'œil
Reflleurira. Mais donne-toi de garde
De l'employer si tu me vois jamais
Près d'un mourant : il est mien désormais,
Il m'appartient et son sort me regarde.
Si tu voulais, dans ton aveuglement,
Me le ravir, pour t'en ôter l'envie
Apprends que lui guérirait sûrement,
Mais tu paierais ce larcin de ta vie.

Ainsi muni d'un remède infailible, notre docteur acquit bientôt gloire et fortune. On venait à lui de tous côtés. Un jour, il reçoit

l'ambassade d'un roi voisin dont la fille était en danger de mort. Il part, sa poudre en poche, il arrive en hâte au chevet de la princesse.

Il était temps : dans sa frêle poitrine
Avec effort un dernier souffle errait.
Près de quitter cette forme divine,
L'âme hésitait, comme un dernier attrait
La retenait : l'enfant était si belle !
Ses grands yeux clos avaient un charme encor.
La dernière heure avait versé sur elle
Une beauté, la grâce de la mort.

La Mort était là, en effet. Le jeune médecin la voit, mais il voit en même temps la jeune fille expirant dans la fleur de sa beauté.

Il la regarde, et cet aspect l'enchanté.
En la voyant si belle et si touchante,
De prime étrenne il lui donna son cœur,
Mais sans espoir. Il attachait son âme
A ce rameau, sachant qu'il se brisait.

Bref, le médecin guérit la princesse, et meurt lui-même à sa place. La cruelle marraine ne fit pas grâce au filleul qui l'avait bravée; saisi par elle, il ne vit pas renaître

celle qu'il lui avait arrachée en se sacrifiant lui-même; et la princesse ne sut jamais à quel muet dévouement elle devait son retour à la vie et à la santé.

II

Tel est le conte des frères Grimm et de M^{me} Ackermann. Voyons maintenant le nôtre.

Dans le fabliau lorrain, ce n'est plus la misère qui motive le choix fait par le paysan, c'est une idée morale. Ce brave homme s'était mis en tête la bizarre idée de ne donner pour parrain à son enfant qu'un homme absolument juste. Ceux qui connaissent le paysan savent que la justice est à ses yeux la grande vertu. Il croit avoir tout dit quand il a dit de quelqu'un : *C'est un homme juste*. La bonté le fait sourire; il est tout près d'y

voir de la faiblesse. Mais la justice ! Il s'incline devant elle par une révérence profonde. S'il en est ainsi encore aujourd'hui, à plus forte raison cela devait-il être dans ces temps malheureux du moyen âge, où le peuple des campagnes vivait sous l'oppression des pouvoirs féodaux. En proie à l'injustice, dans une société fondée sur l'inégalité, où la force l'emportait régulièrement sur le droit, il devait appeler de ses vœux un pouvoir dont la terrible équité se ferait sentir à tous également, sans distinction ni de rang ni de fortune. Ce pouvoir existait, c'était la Mort.

La Mort devint ainsi pour lui le représentant de la justice absolue : telle est l'idée philosophique développée par le conteur lorrain.

Le paysan veut donc dans le parrain qu'il donnera à son fils une justice entière et sans défaillance. Imbu de cette idée, il refusera, l'un après l'autre, un seigneur, un homme

de guerre, un abbé, et Jésus lui-même qui s'offrait à lui. Il acceptera la Mort, qui viendra à son tour, car elle est pour lui la personification suprême de la justice.

Telle est la première partie du récit. La seconde nous fait entrer dans un autre ordre d'idées, et l'esprit gaulois s'y égaye sur un de ses thèmes favoris, la raillerie de la médecine et des médecins. En faisant d'un médecin le filleul de la Mort, le conteur allemand semble n'avoir eu aucune intention satirique. Il n'en est pas de même du conteur lorrain. Dans son récit, le docteur ne reçoit pas de poudre miraculeuse : le paysan lorrain ne croit pas aux remèdes infailibles ; mais il apprend de son *parrain* à distinguer les cas où la maladie est mortelle de ceux où l'on peut en appeler au secours de l'art. La chose est bien simple : il n'a qu'à regarder si la Mort, visible pour lui seul, se tient en tête ou au pied du lit : en tête, la perte est

certaine; au pied, le salut est assuré. Dans ce dernier cas, on comprend que le médecin agira à coup sûr. Il n'a même rien à faire, et l'eau claire tiendra lieu de panacée.

Comme dans le conte allemand, le filleul de la Mort est appelé au chevet d'une princesse mourante; il la sauve, mais sans mourir à sa place, et par la bonne raison que la maladie n'était pas mortelle. Le voilà célèbre et médecin de la cour. Comme c'est un rusé compère, — on n'est pas filleul de la Mort pour rien, — il impose au public par sa réserve et maintient sa réputation d'habileté. Il vit dans les honneurs, fait venir auprès de lui ses vieux parents. Ici le vieux Thibaut rentre en scène, et avec lui une nouvelle idée prend place dans le récit, une troisième partie commence. Il s'agit de l'amour de la vie, de ce sentiment inné au cœur de l'homme et qui résiste à toutes les épreuves, à tous les maux de l'existence.

C'est la vieille idée qui inspirait au fabuliste antique la fable célèbre de *la Mort et le Bûcheron*, celle qui dictait le fameux mot de Mécène, ce *galant homme*. Le conteur lorrain la reprend et la développe à sa manière. Ni Thibaut ni son fils ne veulent mourir, en dépit des ennuis et des langueurs d'une lente et triste vieillesse. Il faut bien s'y résigner pourtant. Nous retrouvons ici la justice de la Mort, son impartialité fatale : elle clôt le conte par un dernier coup de sa faux, après avoir donné un nouvel exemple de son inflexible équité.

III

L'idée de la fin inévitable a frappé de tout temps les esprits des hommes, instruits, par le spectacle de la mort, du sort qui les attendait. Elle a servi de thème aux méditations

des philosophes et aux lamentations des poètes. Sophocle, dans ce chœur d'*Antigone* où il célèbre en si beaux vers la grandeur du génie humain, après avoir énuméré les miracles de ce génie inventif, s'écrie douloureusement : « Contre la mort seule il n'a pas d'asile ! » On connaît la *pallida Mors* d'Horace, heurtant d'un pied fatal et indifférent *regum turres* et *pauperum tabernas*, vers que Malherbe devait si heureusement traduire et qu'avait traduits avant lui, d'une façon plus naïve et moins harmonieuse, un brave poète du XIII^e siècle, Hélinand :

Mors, tu abas à un seul jour
Aussi le roi dedens sa tour
Com le povre desous son toit ¹.

Il n'est pas de lieu commun plus rebattu, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, que

1. Vers cités par M. Lenient, *la Satire en France au moyen âge*, page 406, édition de 1877.

cette vieille plainte sur la brièveté de la vie et sur la rigueur du destin qui nous condamne, tous tant que nous sommes, à mourir. Mais cette Mort inexorable, qui nous laisse crier en se bouchant les oreilles, cette fatalité morne à laquelle rien n'échappe, n'avait pas chez les anciens ce caractère de suprême justice qui attache la vengeance du pauvre à la mort du riche, le triomphe de l'opprimé à la chute de l'opresseur. Cette idée est fille du moyen âge; elle est née du profond malheur de ces temps féodaux où le pauvre victime du riche, le faible du puissant, trouvaient une satisfaction secrète à voir la Mort frapper au-dessus de leurs têtes ceux qui les dominaient de si haut, et se consolaient de descendre dans la tombe par la pensée que ces maîtres orgueilleux auraient aussi leur heure fatale.

C'est vers le XV^e siècle que la Mort prend chez nous ce caractère de grand justi-

cier. La Mort, on l'a déjà remarqué ¹, est la sombre reine de ces temps calamiteux ; son spectre décharné plane sur cette époque de guerres, de trahisons, d'assassinats, de fléaux de toutes sortes ; elle règne par le fer et par le poison, par la famine et par la peste. La Mort, à qui Villon, cet échappé au gibet, consacre la touchante ballade des *Neiges d'antan*, et que Shakespeare appellera plus tard *la reine des tombeaux et la tombe des rois, la souveraine maîtresse de toutes les choses mortelles* ², hante alors toutes les imaginations. Ceux qui se sont le mieux servis d'elle la redoutent plus que les autres. Louis XI, le terrible niveleur, tremble devant elle ; il s'entoure de reliques et multiplie les pratiques de dévotion pour obtenir

1. Lenient, ouvrage cité, page 407.

2. *King of graves, and grave for kings,
Imperious supreme of all mortal things.*

du Ciel le prolongement de sa vieillesse cruelle et superstitieuse.

C'est surtout dans les *Danses Macabres* qu'on trouve une expression frappante de cette idée amère et désespérée qui faisait de la Mort le justicier et le niveleur par excellence. On connaît ces danses ¹, réelles d'abord, puis figurées : des églises, où elles étaient pratiquées comme cérémonies religieuses et symboliques, destinées à rappeler aux fidèles qu'ils devaient chacun à son tour quitter la vie, de la même façon qu'on les faisait sortir de ces rondes rituelles, elles passèrent un jour dans les cimetières. Là elles perdent peu à peu leur caractère primitif en se mêlant aux divertissements populaires dont ces champs de la mort étaient le

1. Sur l'origine de la *Danse Macabre*, voir le Dictionnaire de Ducange, supplément, et celui de Littré. L'ouvrage le plus complet sur ce sujet intéressant paraît être celui de M. Langlois, *Essai sur les Danses des Morts*.

théâtre au moyen âge, et finissent par monter, en se transformant, du sol aux murailles. Après avoir servi de pieux enseignement, d'un *memento quia pulvis es* en action et en peinture, elles deviennent, avec le temps et le changement des idées, un poème satirique dans lequel le pinceau de quelque clerc, inspiré des sentiments du peuple, se joue à retracer la chute fatale des puissants, des mattres de la terre, seigneurs ou grandes dames, rois, empereurs ou papes.

A quelle époque ces danses funèbres cessèrent-elles de fouler d'un pied vivant la cendre des morts pour venir se dérouler en tableaux sur les murs où l'on peut encore quelquefois retrouver leurs traces presque effacées? On l'ignore. Dès le XIV^e siècle, Orgagna avait peint un Triomphe de la Mort sur les parois du *Campo santo* de Pise. Depuis cette époque les représentations du même genre se multiplient; on en trouve

en Allemagne, en Suisse, en Angleterre, en Espagne; ce sont plantes des tombeaux qui poussent d'elles-mêmes dans le sol toujours remué des cimetières. La première Danse Macabre nous est signalée en France dans ce même charnier des Innocents où le poète Villon venait s'inspirer au sortir du cabaret :

Quand je considère ces testes
Entassées en ces charniers, etc.

Mais toutes nos grandes villes eurent leur Danse Macabre. Les mystères de la Mort et du dernier Jugement furent célébrés du midi au nord par le ministère de l'art. On y joignit l'histoire de Lazare, cette glorification du pauvre et cette malédiction du riche, sujet familier aux peintres de ces temps et qu'on voit encore tout flamboyant sur les vitraux de Bourges. Enfin le moyen âge expirant traçait son testament sur les murailles de la salle où se tenait le concile de Bâle (1431-1443); c'est une Danse des

Morts. La Mort préside en personne aux délibérations des Pères du Concile, et lève son doigt décharné sur ces têtes mitrées.

Au XVI^e siècle, les Danses des Morts continuent, mais l'inspiration en est changée. Au lieu du sombre esprit monastique, animé par un secret sentiment de haine et de vengeance populaire, un esprit libre, mélancoliquement enjoué, une imagination littéraire, déploient leur fantaisie railleuse, et brodent, sur un thème devenu banal, de riches variations. Holbein est le maître de ce genre poétique et satirique. L'enseignement religieux a disparu des compositions où brille son génie fécond qu'anime une verve amère. Cet enseignement se retrouve, mais avec un caractère nouveau, dans la Danse de Berne, ouvrage de Nicolas Manuel. On a cru voir une sorte de satire du catholicisme par l'esprit protestant dans cette Danse « où figuraient, à côté de François I^{er} et de Charles-

Quint, le pape Clément VII et le grand marchand d'indulgences, Bernardin Samson, qui renouvelait en Suisse les scandales de Tetzels en Allemagne¹ ».

En ce siècle d'affranchissement de l'esprit, de même qu'à l'époque précédente, où le peuple était encore courbé sous le joug du clergé et des seigneurs, ce grand justicier qui s'appelle la Mort apparaît comme une sorte de précurseur de la Révolution. Le peuple l'a chargé en secret de ses vengeances, en attendant que son heure se lève et que son jour arrive. Là est la vraie raison de cette popularité de la Mort et du sombre amour qu'elle inspire à une époque d'oppression et de misère. Elle règne et frappe au nom de la justice et de l'égalité.

1. Lenient, page 414.

IV

Au temps de Molière, et auparavant, on se moquait volontiers des médecins; on prétend qu'ils nous le rendent bien aujourd'hui, et que nos docteurs s'égayaient parfois, entre confrères, aux dépens des pauvres diables qui languissent et meurent dans leurs mains. En ce cas, ils auraient au moins autant de raisons pour railler nos manies et nos terreurs qu'on a jamais pu en avoir, dans les siècles passés, de plaisanter sur leur savoir et leur habileté. Ces plaisanteries, d'ailleurs, n'étaient, après tout, dans les comédies de Molière et de Legrand, qu'un jeu d'esprit sans conséquence, dont les médecins riaient les premiers. Les moqueurs les plus intrépides n'étaient pas les moins

empressés à recourir à leur art dès qu'ils croyaient en avoir besoin.

Il n'en était pas de même au moyen âge. La médecine était loin d'être alors ce qu'en ont fait depuis les découvertes de la science, et une longue suite d'habiles praticiens. Dans ses souffrances, le peuple cependant s'adressait au médecin comme au prêtre, demandant à l'un la guérison de ses maux physiques, à l'autre un remède à ses douleurs morales; et, si ni l'un ni l'autre ne lui apportaient de soulagement, il se vengeait de tous deux par la moquerie. Cette moquerie, pour ne parler que du médecin, n'était pas un simple amusement de l'esprit, une forme de plaisanterie sans raison, mais l'expression d'un vrai mécompte, d'une douloureuse expérience de l'impuissance de l'art médical. Comme il avait vu dans la Mort la personification de la justice qui, dans l'ordre social, remettait toute chose à sa place, le

peuple se tournait encore vers elle comme vers son seul refuge contre la maladie et les maux de tout genre. Le squelette fatal lui apparaissait au bout de toutes ses avenues, sa faux tranchante à la main, comme le terme où tout aboutit, comme la figure éternelle vers laquelle tout le menait, tout le ramenait sans cesse.

Quant à l'amour obstiné de la vie, cet autre trait profond que nous avons signalé dans le conte lorrain, il n'y faut pas voir seulement l'effet d'un instinct de la nature qui répugne à la destruction. Les sauvages meurent avec facilité; ils semblent quitter sans regret la vie nue et déserte que leur a faite leur état social. Cependant ils n'ont, en général, d'une autre vie, qu'une vague et triste idée. Il n'en est pas de même de l'homme civilisé. Quelque misérable que soit pour lui la destinée, et quoi qu'on lui raconte d'un autre monde où les maux de cette

vie trouveront leur compensation dans un bonheur éternel, il ne s'arrache qu'avec peine à cette existence terrestre, à ce sol natal trempé de ses sueurs et de ses larmes. C'est qu'il y a réellement vécu ! C'est que la vie humaine, si étroites et si dures qu'on s'en représente les conditions, lorsqu'elle est arrivée à renfermer l'ordre entier des sentiments humains, de ces sentiments que nous appelons naturels parce qu'ils résultent d'un développement moral de notre nature, a pour le cœur de l'homme des joies et des douleurs auxquelles on ne renonce pas aisément. Tout système social, même le plus arbitraire et le plus injuste, dans lequel, par l'effet d'une influence morale ou religieuse, l'amour, l'amitié, les sentiments de la famille, auront atteint leur développement, créera, par l'enlacement des cœurs, des causes profondes à l'amour de la vie. Ce n'est que dans un état social inférieur et dans une forme d'existence

presque brute que l'homme se détache de la vie comme une plante sans racines enlevée du sol par un souffle.

Comme on le voit, le philosophe populaire qui a donné sa forme dernière à notre conte avait assez bien médité sur la mort et sur les sentiments qu'elle inspire. Il a fait de son œuvre une composition logique, bien qu'il en ait peut-être emprunté les détails à diverses traditions. Sa fable satirique semble le résumé de plusieurs autres qu'il y aurait fait entrer en les remaniant ; c'est la mise en récit, sous une forme doucement railleuse, de ce que devaient penser sur la destinée de l'homme et sur sa fin inévitable ces durs paysans des temps féodaux qui réfléchissaient sous le joug et se gabaient, dans leurs veillées, des pouvoirs qui pesaient sur eux. La Providence elle-même n'échappait point à leurs critiques, et le gouvernement du monde ne leur semblait point sans re-

proche. N'y pouvant rien changer, ils se contentaient d'en rire : rire joyeux en apparence, amer au fond. Sous cette humeur gouailleuse qui semble particulière à l'esprit gaulois, sous ces facéties goguenardes, se cache une pensée sérieuse, une profonde mélancolie.

V

A quelle époque fut composé le conte recueilli par M. Guénard? C'est là une question qu'il ne m'appartient pas de résoudre. Il doit sans doute remonter à un temps où l'antique respect pour les croyances religieuses laissait déjà place à une liberté d'esprit et de critique d'autant plus grande qu'elle ne semblait pas tirer à conséquence. Mais ce trait n'a rien de bien particulier, et cette liberté d'esprit est peut-être plus vieille qu'on

ne le croit généralement. On se signerait aujourd'hui, parmi nos cléricaux, à des hardiesses qui dans les siècles de foi ne choquaient pas trop des croyants plus vrais et plus solides. Jésus lui-même, dans notre conte, taxé d'injustice par l'honnête Thibaut, se contente de sourire sans répondre. Plus d'un dignitaire de l'Église en a peut-être fait autant si quelque jongleur en tournée lui a conté *le Filleul de la Mort*. D'un autre côté, le rôle donné à la Mort dans ce conte semble le rapporter au temps où la Mort jouait dans les imaginations ce rôle de grand justicier que nous venons de lui reconnaître.

J'ignore s'il existe d'autres contes, — outre celui des frères Grimm, — qu'on puisse rapprocher de celui-ci. C'est affaire aux érudits de nous en instruire, si la chose leur paraît en valoir la peine, et de décider lequel est antérieur à l'autre, du fabliau lorrain ou

du conte allemand. On recherche aujourd'hui les vieux contes et les vieilles chansons, on se plaît à la littérature populaire et naïve. Ce qui nous attire, en général, dans les œuvres d'imagination, c'est moins la beauté que la singularité ; ce qui nous intéresse surtout, c'est la façon particulière de penser et de sentir des hommes anciens ou étrangers, dans son rapport avec les lieux, les temps, et avec les formes sociales. Peut-être trouvera-t-on à notre conte ce genre d'attrait et d'intérêt. Il offre des traits d'un sens profond et d'autres d'un vrai comique. En le mettant en vers, j'ai dû le traiter à ma façon et y ajouter bien des choses de mon cru. Toutefois, si les développements m'appartiennent, le fond est bien celui que M. Guénard a reçu encore tout vivant de la tradition populaire en Lorraine. J'ai fait de mon mieux pour le traduire dans la forme poétique des contes de La Fontaine, rajeunie

de nos jours par Alfred de Musset. J'ai voulu à mon tour, et sans oser me flatter d'y réussir, m'essayer dans ce style

Tant oublié, qui fut jadis si doux,
Et qu'aujourd'hui l'on croit facile.





LE
FILLEUL DE LA MORT

FABLIAU LORRAIN

I

FOIN des grands vers qu'on nomme alexandrins !
En vers légers je veux dire une histoire
Qui m'est restée au fond de la mémoire.
Naguère encore, aux villages lorrains,
On la contait, le soir, à la veillée.
C'est, comme on dit, un conte du vieux temps,
De ces récits des âges ignorants,
Dont notre époque est tout émerveillée,

Et qu'à l'envi recueillent nos savañts.
Pour celui-ci je demande un sourire.
J'ai mis, rêveur, quelque amour à l'écrire ;
Il me semblait y sentir palpiter,
Sous l'ironie amère et le caprice,
L'âme d'un temps affamé de justice,
Et qu'il ne faut mépriser ni vanter.

C'était le temps où le peuple de France
Dormait encor du sommeil de l'enfance,
Et, de ses maux pour alléger le poids,
Parait son front de rustiques guirlandes
Et se berçait de contes, de légendes,
Tout en rêvant, à l'ombre de la croix.
On respectait les prêtres et les rois ;
Mais aux tyrans, à leur sceptre, à leur glaive,
On échappait doucement par le rêve.
Parfois aussi le bon sens du maraud
Épouvantait qui l'observait d'en haut.
On agitait, parmi ces spectres blêmes
Que décimait la faim, de grands problèmes :
Au tribunal de l'humaine raison
Ils citaient Dieu lui-même à comparaître ;
Ils se plaignaient de lui-même au Grand-Être,
Et l'accusaient. En dépit du blason,
Le serf, courbé sous le joug de son maître,

N'oubliait pas que, dans l'humanité,
La Mort remet partout l'égalité.
Dans ce récit la Mort a le grand rôle.
Seule elle est juste en notre vieille Gaule.
De ses arrêts admirant l'équité,
Le paysan la craint et la révère,
Et, la voyant frapper de tout côté,
Sans épargner richesse ni beauté,
Age ni rang, ni même royauté,
Se sent vengé par cette loi sévère.

II

DONC, en ce temps, un paysan lorrain
Cherchait un jour pour son fils un parrain.
Un bon parrain est un oiseau très rare.
Le premier point, selon certaines gens
Qui là-dessus semblent fort exigeants,
C'est qu'il soit riche et ne soit point avare.
Notre homme sut autrement raisonner.
Simple de cœur, de conscience honnête,
Il s'était mis certaine idée en tête :
Raisonnement bien fait pour étonner !
A son enfant il ne voulait donner

Qu'un parrain juste, en sa folie extrême,
Mais vraiment juste, et non pas à peu près,
Suivant le temps, les gens, les intérêts,
Comme on en voit ; la justice enfin même !...
L'enfant risquait de mourir sans baptême.

Chez ses parents d'abord et ses amis
L'homme chercha, puis dans le voisinage,
Puis à l'entour, et dans chaque village
A l'examen tout le monde fut mis.
Point de parrain. Nul n'avait en partage
Cette équité ferme et sans compromis,
Rare vertu ! Mais, sans perdre courage,
Jurant d'avoir ce qu'il s'était promis,
Notre Lorrain, pour se mettre en voyage,
Un beau matin planta là son ménage.

Il prend en main son bâton, son manteau
Sur son épaule, et part seul, en silence.
Comme il passait au pied d'un grand coteau,
Il voit venir le seigneur du château
Qui, l'abordant d'un air de bienveillance :
« Thibaut, dit-il, je sais ce que tu veux ;
Garde-toi bien d'aller plus loin ; sur l'heure
Tu dois en paix regagner ta demeure :
J'ai ton affaire et viens combler tes vœux.

J'irai tenir sur les fonts du baptême.
Ton fils...—Qui, vous, Monseigneur?—Oui, moi-même.
Ne suis-je pas un bon parrain?—D'honneur,
Vous êtes riche et puissant, Monseigneur ;
Vous n'avez pas, comme nous, vos esclaves,
La pauvreté, la faim à la maison ;
Mais vous avez du blé mûr à foison
Dans vos greniers, et du vin dans vos caves.
Certe, il n'est pas, aux environs d'ici,
J'en suis certain, de père de famille
Qui pour parrain, pour son fils ou sa fille,
Ne vous voulût, — non, pas même à Nancy,
Tant votre nom sur tout le duché brille !
Et cependant, Seigneur, foi de Thibaut,
Recevez-en mes très humbles excuses,
Vous n'êtes pas le parrain qu'il me faut.
— Si je t'entends, manant, tu me refuses,
Reprit le comte alors, d'un ton plus haut :
Et la raison? — L'idée est singulière,
Mais c'est la mienne, et j'irai jusqu'au bout :
Pour mon compère il me faut avant tout
Un homme juste et de justice entière.
— En vérité! — Monseigneur, c'est ainsi.
— A la bonne heure ! Ainsi donc, à ton compte,
Je ne suis pas juste, moi? dit le comte.
— Ah ! Monseigneur, vous l'êtes, mon Dieu si !

— Eh bien alors?... — Mais à votre manière.
Or il me faut, l'idée est singulière,
Je vous l'ai dit, une justice entière,
Qui d'elle-même ait seulement souci
Et non du temps, Monseigneur, ni des hommes ;
Telle, en un mot, que dans ce monde-ci
On la voit peu chez tous, tant que nous sommes !
Gens comme vous, il faut le dire aussi,
Dont la sagesse est, je crois, très profonde,
Ont leur façon d'envisager le monde...
— Maître Thibaut, dit en l'interrompant
Le comte alors, vous raisonnez en maître ;
Mais un avis vous peut servir peut-être :
Qui pense ainsi bien souvent s'en repent... »
Et, là-dessus, il piqua sa monture,
Laisant Thibaut confus de l'aventure.

Dans son esprit notre homme ruminant :
« Allons, dit-il, je l'ai fâché sans doute.
Qu'y faire? Il faut poursuivre notre route. »
Puis il reprit sa marche incontinent.

Sur un cheval de superbe encolure,
Un cavalier à la vaillante allure
S'en vient à lui d'un galop vif et prompt :
Regard hardi, sabre au flanc, casque au front,

Des éperons, du gâlon, trois panaches
Hauts et flottants, sans parler des moustaches !
Un vrai suivant du Dieu qu'on nomme Mars.
Sur lui Thibaut a fixé ses regards.
A son costume, à sa mine hautaine,
Il reconnaît un fameux capitaine
Dont les soldats, francs et damnés pillards,
Sont craints, haïs par toute la Lorraine.
L'autre, à son tour, a reconnu Thibaut ;
Il l'interroge : « Où donc va ce maraud ?
— Sauf le respect que je dois à mon maître,
Répond alors notre brave Lorrain,
Je vais chercher par le monde un parrain
Pour un enfant que le Ciel m'a fait naître.
— Quoi ! d'un enfant quelqu'un t'a fait cadeau !
— J'ai fait un fils... — Et tu te mets en quête
D'un bon témoin pour célébrer la fête
Du jour heureux qu'un prêtre d'un peu d'eau
De ton marmot viendra laver la tête.
Par tous les saints ! tu n'iras pas plus loin,
Maître Thibaut, je serai ce témoin.
C'est convenu. Mais, dis-moi, la commère
Est-elle belle ? Et ton vin, est-il bon ? »
A ce discours, tremblant, le pauvre père
Voyait déjà le diable en sa maison.
Il répondit pourtant au militaire :

« Tout beau qu'il est, pour plus d'une raison,
Votre métier, Seigneur, ne me plaît guère,
Et j'ai juré que d'un homme de guerre
Mon fils jamais ne serait le filleul.
Outre les gens qu'il met dans le linceul,
Et sans parler ni du sang ni des larmes,
Plus d'un reproche est au métier des armes :
L'injustice est dans votre droit commun.
Or de parrain, pour mon fils, j'en veux un
Juste avant tout. — Voyez donc ce beau sire
Qui fait ici l'insolent avec moi !
Par le sang-Dieu ! de mes yeux ôte-toi,
Dit le soudard, et vite, ou bien je tire,
Pour te punir, ce sabre, par ma foi !... »
Thibaut deux fois ne se le fit pas dire.

Comme il allait poursuivant son chemin,
Marchant toujours, de l'aube au crépuscule,
Il vit venir, son bréviaire en main,
Un gros abbé, monté sur une mule,
Qui cheminait vers le couvent prochain,
Et trottait l'amble, en vrai prélat romain.
Onc on ne vit figure si placide.
Vrai fils du cloître, à l'ombre épanoui,
Il promenait partout autour de lui
Son gros œil bleu, plein d'un orgueil timide,

Et son sourire innocent et candide.
Apercevant Thibaut qui cheminait,
De s'approcher de loin il lui fait signe,
Puis, lui tendant à baiser sa main digne :
« Thibaut, dit-il, voyant qu'il ruminait,
Que cherches-tu ? Pour quel pèlerinage
As-tu quitté ce matin ton ménage ?
Au Seigneur Dieu que vas-tu demander ?
Pluie ou beau temps ? Puisse-t-il t'accorder
Ce qu'il te faut, et même davantage !
Je veux prier pour ton heureux voyage ;
Reçois d'abord ma bénédiction... »
Agenouillé, suivant l'antique usage,
Thibaut s'incline avec dévotion,
Puis au prélat tient debout ce langage :
« Seigneur abbé, vous êtes bien trop bon !
Un autre soin dans l'esprit m'aiguillonne :
Ma Jeanne a mis au monde un gros poupon,
Et pour parrain au fils que Dieu me donne
Je vais chercher quelque honnête personne,
Juste avant tout, c'est ma condition,
Et fermement, si Dieu ne m'abandonne,
J'en maintiendrai la résolution. »
L'abbé reprend : « Ton idée est fort bonne,
Ami Thibaut, et je l'approuve fort.
Précisément la justice est mon fort ;

Tout mon couvent et tout le voisinage,
S'il le fallait, en rendraient témoignage.
Au mécréant je donne toujours tort,
Toujours raison à l'homme honnête et sage
Qui, servant Dieu, rend à l'Église hommage,
A nos besoins ouvre son coffre-fort,
Et de ses biens fait un juste partage. »
Thibaut sourit. « Ce parrain désiré,
Ami Thibaut, c'est moi qui le serai.
Ce m'est plaisir d'accueillir ta requête,
Car de longtemps je te connais honnête,
Et bon chrétien. Va trouver ton curé;
En ton logis que le festin s'apprête,
Car sans repas il n'est de bonne fête.
— C'est trop d'honneur, dit d'un ton pénétré
L'ami Thibaut, en se grattant la tête.
Pourtant, Seigneur, un scrupule m'arrête :
C'est qu'il me faut, j'en ai fait le serment,
Dans mon parrain la justice complète,
La conscience et le droit jugement
D'un homme ferme à tout événement.
Or il faut bien, père, que je le dise,
Ces vertus-là sont très peu dans l'Église,
Et, pour trouver une stricte équité,
Il faut chercher ailleurs, en vérité.
Avec la force on sait qu'elle pactise,

Et que chez vous tout crime est racheté
Par un peu d'or à l'autel apporté;
Vous l'avez dit vous-même avec franchise.
Excusez-moi si je vous scandalise,
Il se peut bien que je ne sois qu'un sot.
— Maître Thibaut, vous sentez l'hérésie,
Dit le prélat, prenez garde au fagot ! »
Il le quitta brusquement sur ce mot.
Thibaut de peur se sent l'âme saisie;
Sur un bûcher il croit déjà rôtir,
Et cependant, sans aucun repentir,
De plus en plus tient à sa fantaisie.

Mais quel passant vient au-devant de lui?
Sur le chemin qui voit-il apparaître?
Jésus lui-même ! Il se fait reconnaître
Aux purs rayons qui de sa tête ont lui.
Tombe à genoux devant ton divin maître,
Brave Thibaut ! car ce n'est plus un prêtre ;
Dieu même à toi se révèle aujourd'hui !
Devant ce front rayonnant de lumière,
Thibaut du sien a touché la poussière.
Jésus lui parle, et d'un accent divin :
« Thibaut, dit-il, je connais ton dessein.
Oui, je connais quel désir te possède,
Et viens du ciel exprès pour t'être en aide ;

De ton enfant je serai le parrain,
Si tu veux bien de moi. » Notre Lorrain
Reste d'abord un moment sans rien dire.
Aux pieds du Christ il se traîne, il soupire ;
Puis tout à coup, — le rustre est raisonneur, —
Levant la tête, il répond au Seigneur :
« Mon doux Jésus, qui, par votre supplice,
Avez sauvé le monde et racheté
De ses péchés la triste humanité,
Pardonnez-moi si de votre justice
J'ose douter, sachant votre bonté.
Mais quand je vois du peuple la misère
Et des tyrans le règne sur la terre,
Mon humble esprit se demande parfois
Ce qu'ici-bas vous êtes venu faire,
Et qu'a servi votre mort sur la croix?
A ces enfants dont vous êtes le père,
Juste envers tous, ne pouviez-vous, Seigneur,
Donner la paix au défaut du bonheur?
Pardonnez-moi ma parole sincère :
Est-ce du monde une loi nécessaire,
Celle qui fait ce partage inégal,
Du bien aux uns, pour les autres du mal? »

Jésus sourit. Il aurait pu répondre
Au paysan sans doute et le confondre.

Il n'en fit rien. De peur d'être battu?
Qui le croira? Non, nul ne pourra croire
Qu'un Dieu n'eût pas remporté la victoire
Sur un Lorrain raisonneur et têtù.
Et c'est un fait cependant qu'il s'est tu.
Devant Thibaut et son réquisitoire,
Jésus, muet, se cache dans sa gloire.

Mais voici bien une autre vision :
Devant Thibaut c'est la Mort qui se montre,
La faux en main, et vient à sa rencontre.
Thibaut se signe à l'apparition,
Et tout tremblant, dès qu'il l'a reconnue,
Pense déjà que son heure est venue.
Morne squelette, en brandissant sa faux,
Elle s'avance et fait craquer ses os.
Thibaut veut fuir, mais le spectre farouche
Est déjà là, qui lui parle et le touche ;
Et, devant lui, muet, terrifié,
Notre Lorrain, comme pétrifié,
Entend ces mots d'une odieuse bouche :
« Écoute-moi, Thibaut, et ne crains rien ;
Tu vas bien voir que je te veux du bien !
Tu me connais : je suis la souveraine
Dont ici-bas chacun subit la loi.
Je viens ici pour te tirer de peine :

De ton enfant je serai la marraine.
 Suis-je équitable et juste selon toi? »
 Thibaut répond en cachant son effroi :
 « Vous l'êtes, certe, et nul ne le conteste ;
 Votre justice à tous est manifeste :
 Sujet ou roi, pauvre ou riche, ici-bas
 La Mort jamais ne fait grâce à personne ;
 Sa faux partout également moissonne,
 Et toute vie aboutit au trépas.
 Ce que j'ai dit, je ne m'en dédis pas.
 Tenez mon fils sur les fonts du baptême,
 Puisque la Mort est la Justice même. »

III

AINSI fut dit. Thibaut l'avait voulu !
 Avec la Mort il fit donc alliance,
 Non sans garder un fond de défiance.
 Entre eux bientôt le pacte fut conclu.
 Trois jours après, grande cérémonie
 Pour le baptême, et grande compagnie,
 Mais peu joyeuse. En habit de gala,
 Couronne en tête et manteau sur l'épaule,
 La faux en main, prête à jouer son rôle,

La vieille **Mort** à son poste était là.
Chacun baissait les yeux, et c'est à peine
Si l'on osait regarder la marraine ;
Et le curé même, l'air inquiet,
En récitant parfois balbutiait.
Comme en un ciel pur un nuage sombre
Voile l'éclat du jour qui souriait,
La **Mort** sur tout semblait jeter son ombre.
On acheva cependant sans encombre,
Et de Thibaut ainsi le nouveau-né
Fut fait chrétien. Quel nom lui fut donné
Par sa marraine au baptême, l'histoire
Ne le dit pas. Nommons-le *le Filleul*.
Si le repas fut grave, on peut le croire.
On s'anima cependant après boire,
Et puis l'on fut danser sous le tilleul.
Avec la **Mort** Thibaut ouvrit la danse ;
On s'amusa longtemps, on fit bombance ;
Puis, tout fini, Thibaut demeura seul
Et fut, rêveur, se coucher en silence.

L'enfant grandit. Il était frais, vermeil,
Beau de visage et plein de gentillesse,
Ayant parfois au front quelque tristesse,
Mais d'esprit vif et toujours en éveil.
Faut-il conter les jeux de son enfance ?

Il dénichait les oiseaux dans les bois ;
Il poursuivait l'insecte sans défense
De fleur en fleur. La marraine parfois
Le visitait, et, dans sa bienveillance,
De jouets neufs apportait quelque choix.
C'étaient surtout des glaives et des croix.
L'étréne un jour fut même une potence
Toute mignonne ; un pendu s'y balance...
L'antique Mort, ouvrant ses maigres doigts,
N'eût pas fait mieux pour un enfant des rois !

Quand il fut grand, un soir, avec le père,
Assis tous deux au pied du vieux tilleul,
La Mort causait et parlait du Filleul.
« Qu'en ferons-nous ? dit-elle à son compère.
C'est le moment de choisir un état
Pour le jeune homme, et je veux qu'il prospère.
— Soit, dit Thibaut, raisonnons cette affaire ;
J'en suis d'accord. Le ferons-nous soldat ?
Ce métier-là sans doute doit vous plaire.
Moi je le hais, malgré tout son éclat ;
Son injustice excite ma colère :
C'est, à vrai dire, un grand assassinat.
Sera-t-il moine, et d'un saint célibat
Le ferons-nous suivre la règle austère ?
Restera-t-il jour et nuit en prière ?

Dût-il monter jusqu'à l'épiscopat,
Même être pape, il ne m'importe guère !
C'est un métier de fainéant, commère.
— Bien raisonné, dit la Mort, sur ma foi !
Je n'aime pas non plus la moinerie,
Et son métier n'a rien qui me sourie,
Bien que chez elle on se serve de moi
A tout propos pour inspirer l'effroi,
Et qu'on en fasse au peuple une sentence
Pour l'exhorter à faire pénitence !
Sur ces gens-là je pense comme toi.
Quant aux soldats, leur destin m'intéresse,
Et j'ai pour eux vraiment quelque tendresse,
Car ils me sont soumis aveuglément,
Sachant tuer et mourir vaillamment.
Dans le combat j'inspire leur ivresse ;
Parlons-en donc respectueusement :
Ce sont mes gens et qui font ma récolte.
Mais pour ton fils ce métier te révolte,
Soit ! J'ai pour lui, si c'est ton sentiment,
J'ai mieux encore à mon gré. J'en veux faire
Un médecin ! — Bien trouvé, dit le père.
Tu peux compter sur mon consentement.
Ce métier-là n'est pas pour me déplaire :
On peut tuer son homme proprement,
Et pour la chose on reçoit un salaire !

Je suis d'un point inquiet seulement :
C'est qu'il faudra payer l'enseignement.
Faire un docteur est une grosse affaire !
— Bah ! dit la Mort, crois-tu donc nécessaire
Qu'un médecin soit à ce point savant
De raisonner des effets et des causes,
Et qu'en sa tête il loge tant de choses ?
Va ! leur savoir si vanté n'est souvent,
Tu peux, Thibaut, m'en croire, que du vent.
Ton fils saura tout ce qu'il faut qu'il sache
Pour son état, et j'en ferai ma tâche.
En quatre mots c'est moi qui l'instruirai.
S'il retient bien ce que je lui dirai,
Des grands docteurs tout pleins d'expérience
Nul ne pourra le passer en science.
En un seul point tout sera concentré ;
Il suffira pour lui d'y prendre garde :
Vers un malade appelé, qu'il regarde
A quel endroit près du lit je serai, —
Car à lui seul je me révélerai,
Et nul que lui ne doit me voir en face ! —
Donc près du lit qu'il observe ma place :
Si c'est en tête, il peut être assuré
Que le malade est perdu sans remède.
Sans disputer avec moi, qu'il me cède !
Si c'est au pied, le salut est certain.

On peut alors, sans crainte de méprise,
Avoir recours à l'art du médecin ;
Il en fera sûrement l'entreprise,
Et le malade en son temps sera sain. »

Thibaut écoute, il admire en silence,
Et dans la Mort il voit sa providence.
Son fils, pour être un docteur renommé,
N'aura besoin de robe ni de toque,
Mais d'un secret en trois mots renfermé.
Incontinent, sans latin ni défroque,
En son logis, sans aucun apparat,
Le Filleul fut admis au doctorat ;
Et, pour entrer en fonction sur l'heure,
Il mit enseigne au seuil de sa demeure,
Portant ces mots : AU DOCTEUR QUI NE FAULT ;
Puis, confiant dans leur vertu magique,
Sans faire plus, attendit la pratique.
Mais le client au docteur fit défaut ;
Seul il restait, oisif, en sa boutique.

Un jour pourtant un bruit s'est répandu
De seuil en seuil, par le peuple entendu :
Du duc Raoul la fille bien-aimée,
D'un mal étrange, inconnu, consumée,
Allait mourir : tout secours était vain ;

Les médecins y perdaient leur latin.
Cette nouvelle à sa porte semée,
Notre docteur la recueille un matin.
L'occasion lui paraît opportune,
Et vers Nancy, son bâton à la main,
Pour y chercher la gloire et la fortune,
Plein d'espérance, il se met en chemin.

En arrivant dans la ville ducale,
De la Lorraine illustre capitale,
Notre Esculape au palais se rendit.
On l'accueillit de façon fort brutale.
Parlant au chef des gardes, il lui dit :
Je viens sauver la princesse. — Détale,
Fou, mendiant !... Mais le duc l'entendit.
On n'espérait plus rien de la science,
Et le docteur venant à point nommé,
Quand tout semblait près d'être consommé,
On le reçut, bien qu'avec défiance.
« Qu'on fasse entrer cet homme. » On l'introduit.
Vers la princesse il est soudain conduit.
Or le docteur, comme il entrait à peine
Dans cette chambre où tout semblait muet,
En la sondant d'un regard inquiet,
Au pied du lit, qui voit-il ? Sa marraine !
J'ai dit : au pied. Notre homme est tout joyeux,

Sûr d'être un jour bien payé de sa peine,
Et vers le lit marche silencieux.
Là, la princesse apparaît à ses yeux ;
Pâle, flétrie et de sueur trempée,
Elle gisait comme une fleur coupée.
En écartant les lourds rideaux soyeux,
Il se pencha vers la blanche figure,
Et de son sort parut chercher l'augure,
Mais sans parler. Tout autour, anxieux,
Le cœur serré, chacun semblait attendre
Le premier mot qu'il allait faire entendre.
Notre docteur, enfin, se redressant :
« Elle vivra, dit-il d'un ferme accent ;
Elle vivra, j'en jure sur ma tête !
Si j'ai menti, que l'échafaud s'apprête !
J'y veux monter. — *Amen !* c'est accordé,
Répond le duc, entendant la requête,
Et souviens-toi que tu l'as demandé ! »

La chambre était close et tout obscurcie ;
A peine un peu de jour y pénétrait.
On y voyait toute une pharmacie,
Onguents, sirops ; l'air qu'on y respirait,
Je ne sais quoi de fétide et de fade,
D'un bien portant aurait fait un malade.
Notre docteur, changeant cela soudain,

Par la fenêtre il jeta, de sa main,
Bocal, fiole, avec la droguerie
Dont l'aspect seul donnait l'hypocondrie.
Tout y passa. Puis, avec le grand air,
Par la croisée ouverte, un rayon clair
Fit dans cette ombre arriver la lumière,
La vie aussi. Ce fut comme un réveil ;
Et la princesse, en rouvrant sa paupière,
D'un long regard salua le soleil ;
Puis sur sa joue une teinte plus vive
Un instant même apparut fugitive ;
Elle semblait sortir d'un long sommeil
Et doucement revenir à la vie.
Au lieu d'un morne et lugubre appareil,
Par un ciel bleu sa vue était ravie.
Dans un beau vase, aux riantes couleurs,
Pour tout julep on mit de fraîches fleurs
Aux doux parfums ; un cristal diaphane
S'emplit d'eau pure en place de tisane.
Débarrassé de tout meuble suspect,
L'appartement prit vite un autre aspect ;
Tout y parut avec un air de fête.
Ce que voyant, plus d'un hochait la tête :
N'était-ce pas un scandale vraiment,
Voire une insulte à la douleur d'un père,
Que de vouloir à cet appartement

Oter ainsi son air d'enterrement,
Si convenable alors qu'on désespère?
Regardant tout, le duc laissait tout faire.
« Qui peut savoir, se disait-il tout bas,
Si ce docteur singulier n'aurait pas
Quelque secret par lequel il opère
Et peut sauver, dans cet extrême cas,
Ma fille unique?... Et s'il faut qu'elle meure,
Enfer et ciel! s'il faut que je la pleure,
J'aurai du moins la joie, en mon chagrin,
De faire après mourir le médecin! »

Elle vécut. Le docteur fit merveille,
Et la princesse alla de mieux en mieux.
Un doux éclat revient à ses beaux yeux,
De jour en jour sa joue est plus vermeille ;
Et, du printemps reprenant les couleurs,
Elle renaît en regardant des fleurs.
Chacun admire alors, crie au miracle.
Le médecin fut tenu pour oracle.
Comme il savait composer son maintien,
Se taire, il put imposer. La nature
Avait tout fait dans cette noble cure,
Mais il en eut l'honneur : ne faire rien,
En médecine, est souvent faire bien.

IV

Si j'écrivais un conte de féerie,
Où l'on permet un peu de tromperie,
Mêlant ici mensonge et vérité,
— L'un avec l'autre aisément se marie, —
Pour dénoûment je vous aurais conté
Que le Filleul épousa la princesse,
Pour son sauveur prise d'un vif amour,
Et qu'il devint un grand prince à son tour.
Il n'en fut rien. Pourtant il eut richesse,
Clients, honneurs et crédit à la cour.
Il eut aussi des titres de noblesse,
Et dans la ville établit son séjour.
Il eut valets, demeure fastueuse,
Riche équipage et table somptueuse;
Il but, mangea, fut heureux nuit et jour.
Comme il avait une âme généreuse,
Il fit venir chez lui ses vieux parents,
Le bon Thibaut et sa femme fidèle.
— Car elle fut des femmes le modèle;
J'ai de ce fait le plus sûr des garants,

Dans les récits c'est qu'on ne dit rien d'elle. —
Avec leur fils ils vécurent contents,
Ne faisant rien, se donnant du bon temps.

Ainsi toujours les contes se terminent.
Pourtant ici le mien ne finit pas ;
Mais sur la route où mes vers s'achement
Il me faut faire encore quelques pas.
Muse gauloise, ô Muse populaire,
A qui je dois ce vieux conte lorrain
Qu'ici j'arrange et brode à ma manière,
Si, des pédants narguant le sot dédain,
A tes récits j'ai toujours su me plaire,
A ton amant souris, ô ma bergère !
Viens en chantant m'abrèger le chemin.
Et toi, lecteur ami, laisse-toi faire ;
Le conte aura sa morale à la fin.

A tous nos maux la Mort est le refuge.
En tout procès la Mort est le grand juge.
Elle remet tout en ordre ici-bas,
Et les grandeurs que le soleil éclaire
Vont s'abîmant dans la nuit du trépas.
Aussi la Mort fut toujours populaire.
On admirait autrefois ses arrêts
Tombant d'en haut sur des têtes célèbres,

Et plus d'un peintre en des danses funèbres
De son squelette a reproduit les traits.
En Allemagne, au pays des légendes,
Sur de vieux murs on voit de ces tableaux,
Presque effacés, dans de mornes enclos.
Preux chevaliers, dames, en longues bandes,
Rois et prélats, y font des sarabandes.
La Mort préside et montre au jour ses os.
Sous le soleil de la belle Italie,
La Mort triomphe aux fresques d'Orgagna,
Dans le blanc cloître où son pinceau régna,
Et la clarté du ciel en est pâlie.
Dans notre Gaule, au milieu d'un charnier,
Jadis le peuple, avec force gambades,
Fêtait la Mort en vives mascarades.
Rire vaut mieux que pleurer et crier.
Ornant de fleurs ainsi la coupe amère,
On s'amusait sous le fer meurtrier.
L'esprit humain, ne pouvant l'oublier,
Jouait avec le spectre au front sévère.
Tel un enfant joue avec sa grand'mère,
Tout à la fois craintif et familier.

Trop tôt toujours quand sa faux nous moissonne,
La Mort ne plaît cependant à personne.
Chacun frémit d'en être visité,

Car toute chair à son aspect frissonne.
Le sage même entre en perplexité.
Sa crainte antique, éternelle, défie
Tous les discours de la philosophie
Et les sermons de la religion ;
D'aucun onguent la molle friction
Ne peut calmer la blessure divine
Qu'elle ouvre au fond de l'humaine poitrine.
Parfois, du sein de son affliction,
Un malheureux, brisé par la souffrance,
Croit dans la Mort mettre son espérance
Et l'invoquer... Mais c'est un vain propos !
Non, jeune ou vieux, même accablé de maux,
Fût-on martyr, traîné sur une claie,
Eût-on au flanc une béante plaie,
Un noir venin nous rongeat-il les os,
Non, nul n'aspire à l'éternel repos !
Vieille maxime, et que je tiens pour vraie,
Même en dépit de nos sages nouveaux !

Thibaut vivait chez son fils sans rien faire,
Je vous l'ai dit. La Mort venait toujours
En son logis visiter son compère,
Et lui comptait lentement ses longs jours.
De sa présence il avait l'habitude ;
Ils échangeaient ensemble maints propos.

Pourtant toujours vers la terrible faux
Il regardait avec inquiétude.
Ni la vieillesse et sa décrépitude,
Ni bien des maux, n'avaient fait naître en lui
De cette vie aucune lassitude.
Sa femme morte, il sentit quelque ennui ;
Puis il porta patient son veuvage.

Un jour il eut de sa fin le présage.
Il vit en rêve un lieu vaste et profond,
Illuminé par des lampes sans nombre
Dont les milliers de feux tremblaient dans l'ombre.
La Mort errait sous le morne plafond,
Et, visitant leur file taciturne,
A pas muets s'approchait de chaque urne.
Thibaut s'étonne et regarde, attentif.
Il sent au cœur un trouble involontaire,
Et, soupçonnant déjà quelque mystère,
Suit en rêvant la Mort d'un pas craintif.
Parmi ces feux tremblants dans les ténèbres,
Les uns brillaient d'un éclat pur et vif ;
D'autres jetaient un éclair fugitif,
Prêt à s'éteindre en des ombres funèbres.
Thibaut avise, en un coin écarté,
Sur une mèche aux trois quarts consumée,
Un feu mourant dont la faible clarté

Semblait tout près d'expirer en fumée.
Au fond du cœur je ne sais quel instinct
Tournait ses yeux vers ce feu presque éteint.
Une autre lampe à côté, plus heureuse,
Lançait un jet de flamme vigoureuse.
Tout anxieux : « Commère, qu'est cela ?
Dit le vieillard. — Dans la race mortelle
Chaque existence a sa lampe, dit-elle.
— Eh ! fais-moi voir la mienne. — La voilà ! »
Et, de son doigt décharné la camarade
Montrant la lampe expirante : « Regarde ! »
Thibaut pâlit. « Et de qui celle-ci ?
Dit-il encor, montrant la flamme chaude
Qui pétillait à côté ? — C'est de Claude,
Ton vieux voisin, la lampe, dit la Mort.
— Le vieux coquin ! Vraiment ! comme il se porte !
Assurément il doit bénir le sort.
J'aurais bien cru sa lampe à demi morte.
Elle est encor pleine d'huile »... A ce mot,
Tendant la main, Thibaut, qui n'est pas sot,
Par un emprunt à la lampe brillante,
Veut rallumer sa lampe vacillante
Et de ses jours renouveler le flot
Presque tari. De l'urne encore pleine
Il s'emparait déjà ; mais la marraine
Le surveillait, et, l'arrêtant soudain :

« Si je souffrais, dit-elle, ce larcin,
Serai-je encor *la Juste* qu'on révère? »
Thibaut baissa la tête tristement.

En s'éveillant il fit son testament.
Bientôt, le nez sous une couverture,
Le moribond, à son dernier moment,
Payait son dur tribut à la nature.

Le médecin, resté seul, eut son tour,
Et dans son lit dut se coucher un jour.
Sur cette couche où son heure s'apprête,
En s'étendant, il voit la Mort en tête.
Fâcheux présage! En vain il ordonna
Pour s'y soustraire, en faisant la grimace,
A ses valets de le changer de place.
On le tourna, puis on le retourna.
Dix fois on mit, docile à sa requête,
La tête au pied, puis les pieds à la tête.
Au même lieu toujours, à son chevet,
Toujours la Mort, debout, se retrouvait.
Ce que voyant, par aucun stratagème
N'espérant plus pouvoir tromper la Mort,
Notre docteur dut accepter son sort.
Se résignant devant l'heure suprême,

Il fit venir un prêtre, confessa
Tous ses péchés, et puis il trépassa.

C'est le destin, et nous ferons de même.



A PARIS
DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

RUE SAINT-HONORÉ, 338



42558.42.30

Le filleul de la mort;

Widener Library

003672010



3 2044 087 053 047

